

PLAN DE COURS

ECN-2070 : Économie publique

NRC 25437 | Hiver 2017

Préalables : ECN 2000	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3

Nature du secteur public et caractéristiques qui le distinguent du secteur privé. Critère d'allocation des ressources. Fonction de redistribution des revenus. Problèmes particuliers au mode fédéral de gouvernement. Processus politique et administratif d'élaboration des politiques économiques et financières. Effets micro-économiques des dépenses publiques, de la taxation et de l'emprunt.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	12h30 à 15h20	DKN-3136	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=75911>

Coordonnées et disponibilités

Vincent Boucher

Enseignant

J.-A. DeSève, bureau 2168

vincent.boucher@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 8546

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Contenu du cours	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Examen de mi-session	4
Examen Final (récapitulatif)	4
Barème de conversion	4
Règlements et politiques institutionnels	4
Politique en matière d'absence aux évaluations	5
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	5
Plagiat	6
Matériel didactique	6
Matériel	6
Liste du matériel complémentaire	6
Spécifications technologiques	7
Bibliographie et annexes	7
Bibliographie	7

Description du cours

Introduction

L'économie publique s'intéresse à l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie.

Objectif général du cours

L'objectif général du cours est de donner une vue d'ensemble des champs de l'économie publique, ainsi que d'équiper l'étudiant d'une grille d'analyse lui permettant de bien définir les causes et les conséquences des politiques publiques.

Contenu du cours

1. **Introduction** : Description du cours et approche pédagogique. Rappels méthodologique (rationalité, coûts d'opportunité, modes de gestion de la rareté). Justifications conceptuelles de l'intervention gouvernementale.
2. **Les promesses des marchés** : Efficacité. Un premier modèle (Économie d'échange, contrainte budgétaire, taux marginaux de substitution). Théorèmes fondamentaux du bien-être. Les hypothèses et les conclusions (bonnes et mauvaises nouvelles).
3. **Les limites des marchés**: Préférences sociales et modèles de vote.
4. **Des marchés dysfonctionnels** : Défaillances des marchés (biens publics, externalités, information).
5. **Taxation et politiques publiques**: Théorie de la taxation optimale.
6. **Applications**: Lutte contre la pauvreté et l'inégalité, salaire minimum, revenu du 1%, régimes de retraite.

Approche pédagogique

Le cours est basé sur les cours magistraux, ainsi que certaines lectures. Le manuel du cours est *Introduction à la microéconomie, 8e édition française (traduction de la 9e édition américaine)* de Hal R. Varian. Certains textes vous seront aussi distribués par le biais du site web. Les lectures sont là pour **appuyer** et **complémenter** les cours magistraux. Le contenu des lectures (qui seront données au fur et à mesure de la session) fait donc partie du contenu du cours et peut être évalué lors des examens.

Un plan détaillé de chaque session de cours ainsi que les lectures complémentaires qui leur sont rattachées seront disponibles sur le site web.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Bloc 1: Introduction Description du cours et approche pédagogique. Rappels méthodologiques (rationalité, coûts d'opportunité, modes de gestion de la rareté). Justifications conceptuelles de l'intervention gouvernementale.	
Bloc 2 : Les promesses des marchés Efficacité. Un premier modèle (Économie d'échange, contrainte budgétaire, taux marginaux de substitution). Théorèmes fondamentaux du bien-être. Les hypothèses et les conclusions (bonnes et mauvaises nouvelles).	
Bloc 3: Les limites des marchés Fonctions de bien-être social, justice, systèmes de vote	
Bloc 4: Des marchés dysfonctionnels Inefficacité des marchés (biens publics, externalités, information). Modes alternatifs de gestion de la rareté.	
Bloc 5: Taxation et politiques publiques Types de taxations, types de biens, élasticité, incidence d'une taxe, taxation progressive	
Bloc 6: Applications	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	45 %
Examen Final (récapitulatif)	Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	55 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 28 févr. 2017 de 12h30 à 15h20 , à déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Examen Final (récapitulatif)

Date et lieu : Le 18 avr. 2017 de 12h30 à 15h20 , à déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 55 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. [↗](#) Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Matériel

Introduction à la microéconomie

Hal R. Varian
Traduction de la 9^e édition américaine
par Bernard Thyry
8^e édition



Introduction à la microéconomie

Auteur : Varian, Hal R., auteur, Thyry, Bernard, traducteur, Varian, Hal R

Éditeur : De Boeck (Louvain-la-Neuve , 2014)

ISBN : 2804190226

Livre Obligatoire !

Liste du matériel complémentaire

Public finance in Canada

Auteur : Harvey S. Rosen, Jean-François Wen, Tracy Snoddon

Éditeur : McGraw-Hill Ryerson (Toronto , 2012)

ISBN : 9780070071834

Intermediate public economics

Auteur : Jean Hindriks ; Gareth D. Myles

Éditeur : MIT Press (Cambridge, Mass. [u.a.] , 2006)

ISBN : 9780262083447

Theory of value : an axiomatic analysis of economic equilibrium

Auteur : Gerard Debreu

Éditeur : Wiley [u.a.] (New York , 1959)

ISBN : 0300015593

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Mankiw, N. Gregory, Matthew Weinzierl, and Danny Yagan. "[Optimal taxation in theory and practice](#). [🔗](#)" *The Journal of Economic Perspectives* 23.4 (2009): 147-174.